



COMMEMORATION du 11 Novembre 1918

Le Maire et les anciens combattants invitent tous ceux qui souhaitent participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à les rejoindre à 10 heures sur le parking du cimetière.

Le mot du Maire :

Discours inaugural de la Maison pour Tous

Mesdames messieurs,

Merci d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal et merci de m'accorder quelques minutes.

Un peu d'histoire tout d'abord. La gestation de ce nouvel équipement ne s'est pas faite sans difficulté. Voici plus de 10 ans que nous avons fait le constat des lacunes de l'ancienne salle située à 200 mètres : chauffage, isolation, sanitaire, confort etc ... tout était à revoir. Un architecte de Blandin, M. Auclerc avait d'ailleurs travaillé à une première esquisse. Et pendant longtemps on a cru pouvoir acquérir le terrain limitrophe appartenant à la famille Billard. Face à cette impossibilité, voici 4 ans est né ce projet : faire une autre salle à proximité de l'ancienne.

Vous avez vécu en direct les péripéties qui ont émaillé la gestion du projet de ce bâtiment : pétitions, banderoles, déchirement au sein de conseil municipal : je n'en dirai pas plus et m'efforcerai à ne retenir que le positif.

Lors des dernières élections municipales, ce projet faisait partie de l'enjeu du scrutin. Et à l'issue de celle-ci, je rencontrai Monsieur le Sous préfet qui s'adressait à moi en ces termes : « Eh ! bien monsieur le Maire ! Le peuple s'est exprimé ! »

Il avait ainsi parfaitement résumé la situation : si cette « Maison pour Tous » existe aujourd'hui c'est bien parce que les habitants de Chélieu l'ont décidé.

Mais c'est aussi et surtout parce que « sept irréductibles » se sont obstinés à mes côtés à croire en ce projet, à y croire plus que moi d'ailleurs puisqu'ils ont réussi à me faire revenir sur ma décision de ne pas me représenter aux élections. Et parmi ces sept, plus que les autres Michel Emmendoerffer, infatigable, indestructible ... président du Comité des Fêtes et Bernard Gonin, notre adjoint aux bâtiments.

Dès le début les associations locales ont été associées au projet pour qu'il réponde au plus près à leurs besoins.

Aujourd'hui vous venez par vous-même apprécier la qualité de l'ensemble du bâtiment : une Maison pour Tous qui ne se substituera pas à l'actuelle salle des fêtes mais la complètera. Limitée à l'accueil de 80 personnes elle sera idéale pour toutes les réunions de famille, la petite salle sera dédiée aux réunions de travail regroupant au maximum une vingtaine de participants.

La semaine prochaine, le conseil municipal votera le règlement de mise à disposition de ces salles et comme je m'y étais engagé il ne prévoira que des mises à disposition pour les particuliers « à la journée » et non en soirée. Elles devraient être réservées aux habitants de la commune pour une somme modique, en échange nous serons très vigilants sur la qualité de l'utilisation et sur son entretien.

Enfin, je n'énumérerai pas l'ensemble des entreprises et des artisans qui sont intervenus sur le chantier, leur liste figure sur les panneaux d'exposition que vous avez pu consulter, je ne citerai que le nom de l'architecte : Monsieur Yann -Eric Guérin, principal responsable de la qualité, de l'originalité, de l'intégration du bâtiment qui contribue de belle manière à créer un centre village et aussi seul et unique responsable de toutes les imperfections. Si vous avez des remarques désagréables à faire, c'est à lui que vous voudrez bien vous adresser !

Collecte des ordures ménagères

La tournée de collecte des ordures ménagères a lieu le lundi (voir tableau).

La commune de Chélieu s'inscrit dans une tournée sur plusieurs communes. Elle s'étale, suivant les secteurs du début d'après midi jusqu'à tard le soir, parfois vers 21 heures.

En cas de problème joindre le « Sictom de la Région de Morestel » au 04 74 80 87 84.

L'essentiel du Conseil Municipal

Le 7 mai

Voirie : Le conseil valide les propositions de la commission

Ecole : Le conseil décide de facturer la garderie des enfants qui ne participent pas aux « TAP » du même montant que la garderie périscolaire.

Le 25 juin

Finances : un virement de crédit de 5 000 euros est effectué pour permettre le remboursement de taxes d'urbanisme.

Travaux : pour la réfection de la Grange « Annequin » sont retenus Fauger-Dupuis pour la maçonnerie pour un montant HT de 18 462.25 euros et BB Charpente pour 29 472 euros.

Le 17 septembre

Personnel : le contrat de Mme Naudet sera reconduit pour une durée de 3 ans sur la base de 18 heures hebdomadaires. Mme Tartaix suivra une formation BAFD début novembre.

Maison pour Tous : le règlement est adopté et le tarif fixé (voir article et sur le site internet de la commune)

Accessibilité : le plan pluriannuel de mise en conformité des bâtiments publics est adopté (voir article)

Les comptes rendus complets sont sur le site internet de la commune.

Elections Régionales

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Les bureaux seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.



La rentrée à l'école

Les enseignants

Mme Vergez est toujours la directrice. Mme Couturier reste la maîtresse de la classe maternelle avec Mme Berger qui officie le vendredi.

M. Morlet a été nommé sur la classe du cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Les élèves

L'école compte 72 élèves répartis comme suit :

Petite section : 12	CE1 : 8
Moyenne section : 4	CE2 : 8
Grande section : 12	CM1 : 9
CP : 10	CM2 : 9

Les activités périscolaires

Elles se déroulent les lundi, mardi et jeudi de 13 h 05 à 14 h 05.

Tir à l'arc, jeux, danse, informatique, yoga, musique, nature, hip-hop, poterie, théâtre sont au programme de l'année

Sur votre agenda			
Soirée théâtre	Comité des Fêtes	Samedi 07 novembre	Salle communale
Plat chaud à emporter	Sou des Ecoles	Samedi 21 novembre	Maison pour Tous
Téléthon		Samedi 28 novembre	Chassignieu
Arbre de Noël	Sou des Ecoles	Samedi 12 décembre	Salle communale
Passage du Père Noël	Comité des Fêtes	jeudi 24 décembre	Maison pour Tous
Boudin de la chasse	ACCA	Dimanche 07 février	Salle communale

Informations pratiques

Tél : 04 74 88 24 27
Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr
Site internet : chelieu.fr

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00
Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire Sur rendez-vous

Réservation salle communale
Mme Naudet 06 16 07 40 53

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Rue du château à Virieu)

Mardi
15 h 30 - 18 h 30
Mercredi
15 h 30 - 19 h 00
Vendredi
10 h 00-12 h 00
15 h 30 - 18 h 00
Samedi
10 h 00 - 12 h 00

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Général

Mme Sibué 04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

Permanence à la CCBT (Virieu)
Jeudi : 10 h 30 - 11 h 30

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

(Zone d'activité à Panissage)

Lundi - Vendredi
14 h 00 - 18 h 00

Mercredi - Samedi
9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 00

* heure d'hiver : fermée le mercredi matin
et clôture à 17 heures

LA POSTE

Lundi à vendredi

9 h 00 - 11 h 00
14 h 00 - 16 h 30

Levée du courrier à 15 h 30

Samedi
9 h 00 - 12 h 00

ARCHITECTE CONSEIL du CAUE

RDV au 04 76 32 28 14

CONCILIATEUR de JUSTICE

Rdv AU 04 74 88 21 42

GENDARMERIE

Rue du Vallon de Lamartine à Virieu
Ligne directe : 04 74 88 20 17

TRESOR PUBLIC

Lundi-mardi-mercredi-jeudi

8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 00

Vendredi

8 h 00 - 12 h 00

Tél : 04 74 88 20 46

COLLECTE ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu toutes les deux semaines sauf du 15 juin au 15 septembre où elle est hebdomadaire.

Prochaines collectes :

Lundi 09 novembre
Lundi 23 novembre
Lundi 07 décembre
Lundi 21 décembre

Lundi 04 janvier
Lundi 18 janvier
Lundi 01 février
Lundi 15 février

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi des mêmes semaines.

En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et s'adresser au Sictom de la région de Morestel 04 74 80 10 14.

TRI SELECTIF

Un Point d'Apport Volontaire est situé sur le parking de l'école, un autre sur le parking de l'église.

Communauté de Communes Bourbre-Tisserands

Du lundi au vendredi
9 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Tél 04 76 32 28 44

secretariat@bourbretisserands.fr

Infirmiers : maison médicale à Virieu 7/7 jours 06 84 22 20 39 - 06 89 20 20 20
Laëtitia Armanet, 4 rue du Vallon de Lamartine : 06 07 47 34 11

SECRETARIAT de Mairie

La mairie sera fermée du 25 décembre au 3 janvier inclus.

Inscription liste électorale

Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour vous inscrire sur les listes électorales

Pensez à tenir compte de la fermeture de la mairie en raison des congés de la secrétaire

SEL de DENEIGEMENT

Comme chaque année, les cantonniers disposeront avant l'hiver des sacs de sel de déneigement dans des endroits particulièrement en pente de la commune. Ce sel ne doit servir qu'en cas de nécessité pour une difficulté **SUR** la voie publique et non à des fins personnelles.

ETAT CIVIL

Naissances :

Alicia De Araujo le 21 septembre

Décès :

Hélène Reynaud-Paligot le 26 septembre

Eliane Pacalin le 16 octobre

La « Maison pour Tous inaugurée »

Après 10 mois de travaux, la Maison pour Tous a été inaugurée le samedi 12 septembre en présence de nombreux habitants de la commune.

Pour la circonstance une formation de Jazz avait pris place sous le chapiteau du comité des fêtes. Malgré cette protection elle a du abrégé son intervention quand la pluie se fit trop forte.

Une exposition avec panneaux et projection vidéo a permis à chacun de visualiser, mois par mois l'avancement des travaux. Un tableau récapitulatif présentait les coûts entreprise par entreprise.

Les chiffres

Coût de la construction (HT)

Bâtiment :

372 886.57

Architecte et études

54 070.58

Mise à disposition :

Uniquement aux habitants de Chélieu, à la journée jusqu'à 22 heures maximum : 100 euros

Les travaux sur la Commune



Terminés :

Voirie : Chemin du clos, réfection enrobé
Rue de l'ancienne mairie, écoulement des

eaux pluviales

Parking église : agrandissement

Fauche de l'ambrosie (août)

Bâtiments : Maison pour tous

Divers : Installation nouveaux jeux aire de l'église

En cours :

Voirie : Aménagement visibilité (talutage) chemin de l'ancienne mairie
Elagage des talus

Bâtiment : Toiture et façade de la grange « Annequin » (Grivoultière)

Réfection classe maternelle

Ecole : Installation d'un tableau interactif classe du cycle 3

DECHETERIE (nouveaux horaires)

Depuis le 1er juillet les horaires d'ouverture de la déchèterie sont :

Lundi, Mercredi, Vendredi : de 14h00 à 18h00 *

Mercredi matin * : 9h00 à 12h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 *

En heure d'hiver fermeture à 17 heures et pas d'ouverture le mercredi matin

Les ruisseaux auscultés

Le SMABB (syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre) a missionné un bureau d'études qui a recensé sur tous les ruisseaux de la vallée, les points pouvant poser problème. Les communes ont été destinataires de ce diagnostic. Il devrait faciliter les interventions sur les ruisseaux. Chaque commune est libre de lancer ou non des travaux préconisés suivant l'intérêt qu'elle y porte (risque ou non sur les habitations ...) et les moyens financiers qu'elle souhaite leur allouer.

Les élus ont remarqué aussi que bien souvent l'entretien des berges était négligé par les propriétaires quand ceux-ci ne s'en servent pas de lieu de dépôts d'objets ou végétaux en tous genres.

REVEILLON de la St Sylvestre

À la salle
communale

Organisé par le
Comité des Fêtes

Réservations au
04 74 88 27 52

Le Père Noël à CHELIEU

Le Père Noël sera de passage dans sa calèche à 15 heures le 24 décembre aux abords de la Maison Pour Tous.

Les parents qui souhaiteraient lui confier la distribution des cadeaux peuvent contacter Michel Emmendoerffer, président du comité des fêtes, jusqu'au lundi 21 décembre.



la Croix Rouge

La Croix-Rouge des Abrets informe qu'elle a ouvert une vestiboutique, vente de vêtements d'occasion, triés, en bon état, pour adultes enfants et bébés. Il sont cédés à bas prix pour tous les publics.

Cette boutique, située 6, rue Jean-Jannin est ouverte tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

SSIAD Des Deux Vallées

Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre

38 730 VIRIEU SUR BOURBRE

04.74.88.29.60 ssiadvsi@fede38.admr.org

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : SSIAD pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet.

Le service fonctionne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Au Sou des Ecoles

L'assemblée générale du Sou des Ecoles s'est tenue le 18 septembre à la Maison pour Tous. Plus de la moitié des familles étaient représentées.

Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

La présidente a tenu à remercier « toutes les personnes qui participent, fournissent des pâtisseries ou aident lors des différentes manifestations ». Le comité des Fêtes est également remercié pour son prêt de matériel.

Le Sou des Ecoles prévoit de dépenser environ 3 000 euros pour des sorties spectacles, le transport à la piscine, la participation au courseton et différents projets dont lui feront part les enseignants.

Présidente : Sandrine Gullon-Neyrin

Vice-présidente : Diana Chevallier

Trésorière : Magali Pauletto

Trésorière adjointe : Céline Combe

Secrétaire : Marielle Barbier

Autres membres : Rose-Marie Coupier, David Gonin, Doriane Pégoud, Fabrice Roux, Christophe Pons et Aurélie Richard.

La première tâche du bureau a été de définir les manifestations qui sont autant de rendez-vous avec toute la population :

Samedi 21 novembre : plat chaud à emporter

Samedi 12 décembre : Arbre de Noël

Samedi 5 mars : concours de belote

Samedi 9 avril : pizzas cuites au four

Dimanche 12 juin : tartes au sucre cuites au four à bois

PLEXUS : L'association culturelle

Et pourquoi ne pas adhérer à l'association Plexus.

L'ensemble de ses activités se déroule à Virieu. Chacune est encadrée par des animateurs compétents.

Il reste des places dans les ateliers « Gym douce et d'entretien » le mercredi matin, guitare lundi à partir de 17h, clavier mercredi après midi et soir, Hiphop (6/9 ans) jeudi 17h30 et 19h, Aïkido enfant le mercredi 16h45 et 18h et « orchestre » une fois par mois le samedi après midi.

Pour plus d'informations on peut joindre la présidente, Mme Annie Gallet :

04 76 91 65 41 – asso.plexus@laposte.fr ou participer à l'Assemblée Générale le vendredi 6 novembre à 20 heures à l'ancienne mairie à Virieu.

La presse qui désinforme !

Le Dauphiné Libéré s'est distingué dans son édition du 15 octobre dernier en publiant avec fort peu d'esprit critique des données fournies par l'UNPI, un syndicat (un lobby ?) de propriétaires fonciers qui pourfend les impôts. Ainsi cet article cite « Chélieu » comme une commune « relativement épargnée » avec une hausse de 11,90 % ! Surprise en allant sur le site de l'UNPI comme y invite le journal la commune de Chélieu est recensée comme ayant eu des taux (addition du taux communal et de celui de la communauté de communes) en **baisse** et pourtant conclue par une hausse de 6.98 %, chiffre que le « DL » transforme en 11,90 % en se trompant de ligne ! Ce que chaque habitant peut vérifier sur ses avis d'impôts fonciers ou sur sa taxe d'habitation c'est que la commune ne les a pas relevés depuis l'année 2001 ! Le directeur du « Dauphiné Libéré » s'est engagé à « apporter les précisions et à rectifier les erreurs ».

Mise en accessibilité des bâtiments publics

Vieille de 20 ans mais rarement appliquée, l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments publics a ressurgi avec une nouvelle loi à la fois plus contraignante et plus souple.

Plus contraignante parce qu'elle a demandé des diagnostics et des engagements précis et chiffrés ; plus souple parce qu'elle fixe des délais raisonnables de réalisation des travaux nécessaires, 3 ans pour la règle générale et 6 pour des cas particuliers ou des coûts trop élevés.

Le diagnostic fait à Chélieu a concerné la mairie, l'école et la salle communale, le plateau EPS. Les lacunes qui reviennent le plus souvent concernent les toilettes, les passages de portes, les aires de stationnement et les cheminements qui doivent être à la fois adaptés aux fauteuils roulants et aux personnes mal voyantes.

Le montant total estimé des travaux s'élève à 140 000 euros. Le Conseil Départemental aidera chaque commune par des subventions, non encore précisément définies mais qui seront importantes. La commune de Chélieu a décidé de mener ces travaux sur les 3 prochaines années en commençant par les toilettes publiques et le groupe scolaire pour un montant estimé de 76 157 euros.

Le Comité des Fêtes organise une

SOIREE Théâtre et Chansons

Samedi 07 novembre 2015

À la salle communale

avec **LES TÉTRA LYRES**

et

LES PETITES PIÈCES MONTÉES

Entrée 8 euros

Rires et bonne humeur au programme

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La seconde réunion publique aura lieu

Judi 5 novembre 2015

à 20 h 30

à la Maison pour Tous